

*Caraïbes*

Un nouveau pas fut franchi avec la signature d'un autre accord de commerce Canada-Antilles en 1925, un événement important qui prévoyait un important échange de tarifs de préférence entre les signataires. Cet accord réglementait le commerce entre les deux parties jusqu'en 1966 quand, à la suite des changements survenus au cours des années, les chefs de gouvernement des Antilles du Commonwealth et du Canada se sont rencontrés à Ottawa du 6 au 8 juillet 1966 pour discuter de leurs relations. Ils ont étudié les questions d'intérêt mutuel, comme le commerce, l'aide, le transport et les communications. Ils ont signé un protocole à l'égard de l'Accord commercial canado-antillais de 1925 prévoyant la révision de l'accord à la suite du Kennedy Round. Le protocole portait surtout sur certaines denrées comme le rhum, les bananes, la farine et la morue. Il prévoyait également de nouvelles procédures de consultation à l'égard des mesures visant à favoriser l'expansion économique et à établir un comité du commerce et des affaires économiques.

● (1622)

Cette assemblée a été suivie d'une autre réunion à Sainte-Lucie l'année suivante et, en 1970, le Canada envoyait une mission spéciale dans les Antilles du Commonwealth. En novembre 1975, le Canada et les Antilles réétudiaient leurs relations pour répondre encore une fois à l'évolution de la situation. Les pourparlers entamés alors se poursuivent et doivent donner lieu à la signature d'un nouvel accord concernant les questions économiques et commerciales.

Tout au long de ces échanges, le Canada est resté un fournisseur important des pays antillais. En général, nous nous classons au quatrième ou cinquième rang parmi les principaux partenaires commerciaux de ces pays. Nous fournissons à chacun environ 5 p. 100 de ses importations totales et généralement, chacun d'eux nous envoie environ 5 p. 100 de ses exportations. En fait, on peut dire que le Canada a pénétré davantage sur ce marché que sur la plupart des autres.

D'après ce que je viens de dire, monsieur l'Orateur, grâce à la maturité de nos relations, nous avons déjà tout ce qu'il faut pour les entretenir et les développer. On s'en rend compte également à la diversité des contacts officiels et officieux entre les deux régions. La partie e) de la motion de mon collègue, le député de Hillsborough, traite de la question et j'aimerais en profiter pour citer certains exemples de ces relations au cours de ces dernières années.

En 1975, notre premier ministre (M. Trudeau) s'est rendu à Trinidad et Tobago, aux Barbades et en Guyane, en route vers la réunion des chefs de gouvernements du Commonwealth. Les représentants du Canada et des Antilles se sont réunis trois fois depuis novembre 1975 pour étudier un nouvel accord sur le commerce et les affaires économiques. Comme je l'ai mentionné, les discussions se poursuivent.

Le premier ministre Manley de la Jamaïque a visité le Canada en octobre 1976. A cette époque, on a conclu une entente sur le déblocage d'une marge de crédits, l'octroi d'un prêt à court terme et une aide de l'ACDI d'une valeur totale de 100 millions de dollars. Faisant appel à des experts canadiens, l'ACDI a procédé à des études poussées en Jamaïque et à la Barbade sur les possibilités d'entreprises mixtes de sociétés locales et canadiennes.

En octobre dernier, le premier ministre Forbes Burnham de la Guyane a dirigé une délégation de dignitaires guyanais

[M. Foster.]

venus à Ottawa pour y tenir des conversations avec notre premier ministre et de hauts fonctionnaires canadiens. Je signale avec plaisir que nous avons alors eu la possibilité de nous adresser au comité sénatorial des affaires étrangères et à notre comité permanent des affaires extérieures et de la défense nationale ainsi que de répondre à des questions. Je pense que ce genre d'échanges est très constructif et semble se développer. Cette pratique donne à nos parlementaires qui siègent à ce comité ainsi qu'à d'autres qui s'y intéressent, la possibilité de communiquer directement de façon semi-officielle avec les chefs de gouvernement des différents pays de Caraïbes.

Un groupe d'hommes d'affaires jamaïcains a également visité le Canada cet automne pour promouvoir l'établissement de liens commerciaux plus étroits. Plus récemment, une petite délégation de fonctionnaires représentant l'île d'Antigua a visité Ottawa pour y tenir des discussions avec différents ministères fédéraux. En plus des foires commerciales et des missions parrainées par le gouvernement fédéral, les provinces ont organisé l'envoi de diverses délégations d'hommes d'affaires dans le secteur des Caraïbes.

Je m'en voudrais de ne pas mentionner les rapports spéciaux très personnels de personne à personne qui se sont développés entre l'Association des parlementaires du Commonwealth des deux régions. Comme vous le savez, l'Association se répartit en sept régions du globe. L'une de ces régions comprend à la fois le Parlement et les assemblées législatives du Canada, et une autre, certains pays des Caraïbes. Les rapports entre ces deux régions de l'Association sont constants, et je tiens beaucoup à féliciter monsieur l'Orateur, car je pense qu'il a beaucoup contribué au développement de ces contacts. Plusieurs représentants de ces pays des Caraïbes assistent à des conférences internationales telle que la Conférence de l'Association des parlementaires du Commonwealth dont nous avons été les hôtes à Ottawa en septembre dernier. Cette conférence a lieu au Canada à peu près tous les 10 ans seulement. D'ailleurs, en tant que région distincte de l'Association des parlementaires du Commonwealth, nous entretenons des relations suivies particulières avec cette autre région puisque nous l'avons invitée à envoyer des représentants à la réunion de notre conseil régional en mai prochain. Il s'agit essentiellement d'une réunion des orateurs de tous les parlements. A ce moment-là, des orateurs invités participent aux discussions et ils peuvent en même temps visiter diverses régions du Canada.

On invite plusieurs délégués antillais à notre conférence régionale qui se tient chaque été dans une des capitales provinciales et, bien entendu, chaque année en novembre depuis cinq ans, nous tenons un colloque sur la procédure parlementaire auquel tous participent activement. Si je ne m'abuse, trois pays étaient représentés à cette conférence cette année, et trois délégués, de même que deux membres du Canada qui étaient présents à la conférence régionale y ont assisté. Il y a des échanges réguliers et M. l'Orateur Jerome et moi-même nous sommes efforcés de favoriser cet échange dans le cadre de notre travail en vue d'améliorer les rapports entre ces deux régions du monde.

J'aimerais maintenant parler, monsieur l'Orateur, des propositions contenues dans la motion de mon collègue en vue d'améliorer les rapports entre le Canada et les Antilles. Je suis, bien sûr, heureux de l'intérêt qu'il manifeste pour cette ques-